

## Les viticulteurs irrités Obama usurpe le nom champagne !

Par Anonyme

Créé le 10/01/2013 11:00

LE premier déjeuner du second mandat de Barack Obama se terminera sur une coupe de « champagne » produit en Californie, le 21 janvier, dans le décor prestigieux du Capitole, mais la façon dont le menu officiel est rédigé irrite les producteurs français.

Le comité d'organisation de l'investiture a publié hier le menu du repas auquel participera le président immédiatement après sa prestation de serment, en compagnie de dignitaires américains et d'anciens présidents.

Homard et riesling, bison et merlot, et en dessert : tarte aux pommes et « Korbel Natural, Special Inaugural Cuvée Champagne, California ».

Or l'utilisation du terme « champagne » est exclusivement réservée aux vins produits dans la région de Champagne, en France. Le menu devrait préciser « California Champagne » (« Champagne de Californie »), en un seul bloc de mots.

La différence peut sembler dérisoire, mais on touche au cœur de la défense des appellations contrôlées par la France et l'Union européenne (UE).

Interrogé, le comité d'organisation de l'investiture a précisé, hier en milieu de journée, que le menu qui serait imprimé le jour du déjeuner indiquerait bien « California Champagne », corrigeant ainsi la rédaction erronée.

Une faille dans la loi

Mais en prenant connaissance du menu hier matin, le sang de Sam Heitner, qui représente les producteurs français à Washington, n'a fait qu'un tour.

« Les États-Unis ont une faille dans la loi qui permet aux producteurs qui utilisaient le mot "Champagne" avant 2006 de continuer à le faire, mais ils doivent dire "Champagne de Californie" ou "Champagne américain" ou "Champagne de New York" », explique-t-il.

« Le lieu de production doit figurer juste à côté du terme "Champagne" », martèle-t-il. « La façon dont le communiqué de presse est rédigé n'est pas correcte, ni légale aux États-Unis. »

Un accord sur le vin signé en 2006 entre l'UE et les États-Unis a entériné l'interdiction pour les producteurs américains de nommer leurs vins « champagne », mais l'accord n'était pas rétroactif. Les maisons comme Korbel ont conservé le droit d'étiqueter leurs bouteilles « champagne » à condition d'y accoler le mot « Californie ». Une consultation de son catalogue en ligne confirme qu'elle se plie bien à cette exigence.

Photos / vidéos

Auteur :